

L'ergonomie en Aquitaine : la rencontre de volontés individuelles et de besoins socio-économiques

Angelico Benetti et Willy Vasse

Parler d'émergence du développement et de la pérennisation de l'ergonomie en Aquitaine est très risqué en si peu de temps et aussi parce que chacun à sa représentation de l'histoire. Donc nous avons pris le parti dans un premier temps d'évoquer la chronologie en trois phases de la mise en place de l'environnement universitaire, après avoir interviewé les principaux acteurs. Ensuite dans un second temps nous avons pris le parti de décrire les rôles investis par l'ARACT Aquitaine dans cette chronologie. En résumé de ce premier chapitre nous vous proposons les points qui nous semblent importants de ce parcours aquitain. Pour conclure cette communication nous avons tenté d'éclairer le rôle essentiel du fonctionnement par réseau et l'importance des agents de liaison pour assurer la pérennisation de l'ergonomie en Aquitaine. Ce fonctionnement par réseau est le complément indispensable des volontés individuelles et dans lequel s'expriment les besoins socio-économiques. Cette pérennisation est soumise à des forces paradoxales qui sont régulées différemment selon les structures et nous vous proposons la façon adoptée par l'ARACT Aquitaine quant à cette régulation. Nous avons fait l'exercice autour d'une métaphore galactique et tout en restant métaphorique j'éviterai d'être méta-euphorique.

1. Chronologie du développement de l'ergonomie à l'université

L'ergonomie en Aquitaine (1987-1989), à l'origine, de futurs astronautes Christian et Jacques pour ne pas les nommer se retrouvent réunis bien au-delà de l'appartenance au métier de professeur d'éducation physique. D'une part par la circonstance d'une formation gestes et postures et d'autre part à l'occasion de cette formation par la force d'une conviction qui se construit autour du principe que le bon geste à acquérir n'est pas une réponse suffisante. Ce geste bien qu'il ait une justification morphologique est basé sur une approche biomécanique et normative. La diversité des opérateurs et des situations de travail n'était pas prise en compte c'est cela qui se pointait dans leur réflexion. Et cette conviction il leur fallait bien la confronter autour de leur lieu de travail le CAFOC, de leur lieu de formation le CNAM ou de congrès tel que la SELF. Et puis un événement qui me semble relativement important dans le processus, c'est l'attraction de la constellation toulousaine (J. Christol, Y. Queinnec, G. De Terssac, B. Mellier...). Ce réseau toulousain les a mis sur orbite.

Autour de ce débat un premier repérage des compétences régionales permet d'identifier des acteurs tels que le Docteur PARENT, médecin inspecteur du travail qui ouvre sa formation à ces non médecins, repérage de structures d'accueil tel que le comité aquitain de la promotion du bien être de l'homme au travail. Mais il fallait des réponses à toutes ces questions, ces débats, réponses sur l'influence du travail, sa complexité.

L'impulsion d'une personne très importante dans le processus le Professeur DUCASSOU qui envisage la création d'un enseignement et là nous sommes dans la deuxième phase de développement (1989-1991) où une nouvelle accélération se met en place avec une base de

lancement stable et connue l'UFR, avec la mise en place d'un diplôme universitaire « optimisation des systèmes de travail » qui préfigure le futur DESS. Notre équipage aux commandes et surtout le soutien de toute l'équipe de Toulouse a permis de concevoir, de monter et de dispenser la formation.

Les premiers bons résultats de cet enseignement associés aux résultats des interventions qui sont menées suscitent de la part du Professeur DUCASSOU la demande d'une mise en place d'un DESS et sur une opportunité ouverte avec Albert RIPPON et avec l'aide de l'équipe toulousaine toujours. Un DESS qui comprend à peu près 250 heures de psychologie commune et 90 heures d'ergonomie est monté. Toujours sur le même modèle que précédemment, la montée en puissance, il est demandé à l'équipage aux commandes de passer à un niveau supérieur, celui d'un DESS d'ergonomie. Les deux astronautes en question se disent c'est un peu plus complexe, il nous faut un capitaine et nous ne serons jamais qui de François, Christian ou Jacques sont les demandeurs. Autour de cette venue, les planètes se mettent en place et commencent à tourner de manières plus concertées, plus organisées, plus harmonieuses en quelque sorte. Les premières journées de la pratique auxquelles nous participerons sans être les coorganisateur comme nous le sommes depuis sont créés. Signe de l'existence de la galaxie de l'enseignement qui forme et qui prépare les futurs intervenants en ergonomie ceux-là même qui construiront l'offre de service adéquate et respectueuse de la déontologie de l'intervention ergonomique.

2. Le rôle de l'ARACT Aquitaine

Face à ce développement universitaire de l'ergonomie, l'ARACT Aquitaine s'y est inscrite naturellement en suivant les mêmes évolutions. Nous allons vous en parler, de manière non exhaustive, au travers des rôles dont elle s'est investie durant cette période.

En premier lieu, il me faut vous signaler que la mise en place à la fin de l'année 1989 d'une équipe technique d'intervention et de diffusion dans le champ de l'amélioration des conditions de travail est une volonté politique de l'ANACT. Et qu'il fallait à cette équipe gagner la légitimité sociale régionale nécessaire pour se transformer en ARACT (association paritaire régionale).

Nous avons déterminé un rôle de précurseur de l'ARACT, ce rôle a débuté parce qu'il s'est appuyé sur l'expérience antérieure des deux premiers intervenants que sont Willy VASSE et Claude SANGUINE, expérience qui met en oeuvre dans leur première intervention le modèle de l'analyse ergonomique de l'activité. Un point important est qu'ils participent et co-organisent des échanges de connaissances autour des sujets qui sont communiqués à l'occasion de colloques d'ergonomie. Ces échanges sont destinés aux personnes qui n'ont pu assister à ces manifestations. Ce mode renforce la prégnance de l'ergonomie dans les modalités d'intervention de l'ARACT. Dans le même temps, s'initie un travail de repérage des compétences régionales dans ce champ là, une mise en place d'un portefeuille de connaissances sur lequel s'appuiera l'ARACT pour ces rôles de prescripteur et d'animateur de réseaux. Cet appui se traduit par l'organisation de colloques et de réunions, peut-être une pré-configuration des journées de la pratique puisque le colloque en juin 1991 s'appuyait sur les pratiques en ergonomie.

Le travail d'animation de réseau et de transfert s'est particulièrement développé à partir de l'opportunité de l'année européenne : « sécurité et hygiène sur les lieux de travail ». Ce fut l'occasion de partenariat de travail autour d'objets précis entre les réseaux auprès desquels des échanges furent effectués précédemment.

Un moment important fut le premier colloque : travail et agriculture, et on peut y percevoir le parallélisme avec l'enseignement dans le soutien et l'aide apportés par le MIDACT,

l'ARACT Midi-Pyrénées. Ce colloque s'est prolongé par un second qui s'est tenu à Bordeaux en juin 2000 sur le thème : qualité de l'emploi et qualité du travail en agriculture.

Ce rôle d'animateur de réseau et de transfert se renforce. Nous voulons décrire le rôle prescripteur d'ergonomie de l'ARACT même si ce sujet a déjà fait l'objet de nombreux débats, il ne peut être ignoré. L'ARACT dans son rôle de prescripteur, la prescription se fonde sur un outil un peu unique qui est le diagnostic court, outil nouveau à l'époque qui a suscité de nombreuses interrogations tant en interne qu'en externe quant à son efficacité dans la prescription. Mais s'appuyant sur des leviers d'incitations financières existant encore aujourd'hui peut-être sous d'autres formes, cela a permis de contribuer à la consolidation de l'intervention ergonomique en région.

Nous avons retrouvé une petite étude quantitative dans les rapports d'activité de l'ARACT en 1995 qui nous montre qu'il y a eu 13 interventions sur cette année (prescrites par l'ARACT). Il est vrai que ce sont 13 interventions tout confondu mais les souvenirs et la relecture du bilan d'activité montrent que c'est surtout des interventions mettant en œuvre des compétences d'ergonomes, le budget moyen était de 150 000 Francs par intervention.

Nous avons repéré un dernier rôle de l'ARACT que nous avons appelé rôle de contributeur, n'étant pas dans nos modes d'actions habituels parce qu'il est spécifique à l'histoire régionale et dont il nous faut tenir compte. Ce rôle, nous l'avons personnalisé par l'action de Dominique Baradat. Ce rôle de contribution se réalise toutes les années dans la participation à la formation de DESS et de DU en ergonomie. Contribution à la connaissance méthodologique, apport relatif à la réalisation d'interventions longues dans les conduites de projets architecturaux qui débouchent sur des travaux spécifiant les relations maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre ainsi que tout le travail effectué sur le schéma directeur. Tous ces apports ont pu se faire parce que des interventions longues ont été coréalisées. Elles sont le contre poids des diagnostics courts mais aussi le complément, ces interventions longues autorisent des évaluations plus détaillées et plus précises de l'apport de l'ergonomie dans les projets d'entreprise.

Un point plus spécifiquement régional lié à l'animation de la plate forme ergonomique dans le cadre du maintien dans l'emploi et l'insertion des personnes handicapées.

3. La pérennisation de l'ergonomie en Aquitaine par les réseaux et les agents de liaison

Nous voulons vous proposer un résumé des principaux facteurs que nous avons pu repérer de l'émergence et du développement. Cela a été possible parce qu'il a eu d'une part des questions portées par des personnes qui n'étaient pas satisfaites du « cela va de soi ». Parce que des lieux de confrontations existent où se sont consolidées les intuitions et les convictions. Intuition au sens d'expérience intériorisée. Parce qu'il y a eu une légitimation par la création d'un DESS et la nomination d'un professeur d'ergonomie à l'UFR. En parallèle une légitimation par la mise en place du paritarisme dans l'administration de l'ARACT aquitaine, des soutiens quasi permanents. Enfin des réseaux qui se parlent qui s'écoutent avec des agents de liaisons.

Concernant la pérennisation ou consolidation nous vous proposons l'hypothèse que les échanges entre les réseaux sont essentiels à l'obtention de cet objectif de pérennisation.

Tout d'abord nous vous proposons d'en distinguer quatre :

- Un réseau de recherche
- Un réseau de formation
- Un réseau de prescription
- Un réseau d'intervention.

Nous avons préféré parler plutôt de réseau que de structure ou d'institution car il nous semble que les contours ou les périmètres d'action des structures sont trop marqués et il nous semble que le mot réseau suppose la possibilité de sortir de sa mission essentielle pour aller voir ce qu'il se passe à côté, il faut s'autoriser cela.

Réseau de prescription, réseau de recherche par exemple au travers de notre activité il nous arrive de rencontrer des demandes assez compliquées et qu'il faut renvoyer à ce niveau là pour nous aider. Réseau de prescription, réseau d'intervention ça semble assez évident que la prescription suppose l'intervention par un mode aval. Mais en même temps importance du mode amont selon la façon dont se déroule une intervention réinterroger le mode de prescription.

La prescription parle aussi de formation. L'intervention c'est un moment privilégié où il survient un certain nombre de choses qu'il est intéressant pour les professionnels de remonter et de faire connaître aux futurs professionnels. Recherche et formation, il semble évident que ces deux réseaux se parlent.

Et enfin l'intervention surtout en Aquitaine on s'aperçoit que dans les DESS il y a beaucoup d'intervenants qui viennent aussi faire de la formation et participer à l'activité du laboratoire et l'équipe d'enseignements du laboratoire font aussi beaucoup d'interventions.

Nous allons parler de forces de gravitation qui attirent vers le noyau. L'ARACT Aquitaine acteur dans le domaine de l'ergonomie subit des forces centrifuges et centripètes qui produisent des orbites rarement géostationnaires. Ces forces laissent des traces dans les autres réseaux, celle laissée chez nous est celle de la mobilisation de nos chargés de missions et ce sont eux qui représentent l'investissement temps dans la pérennisation. Paradoxalement nous avons constaté que c'était les mêmes facteurs qui pouvaient être producteurs des forces centrifuges et des forces centripètes. Nous avons repéré un des premiers acteurs qui sont les partenaires sociaux. La gestion paritaire nous oblige à intégrer les besoins des partenaires sociaux et de temps en temps nous sommes là sur des tensions par exemple lorsque un partenaire social accepte la contribution de l'ARACT Aquitaine à la mise en place de la gestion par les compétences dans les entreprises. On voit bien là qu'on produit une force plutôt centrifuge qui nous éloignerait de l'ergonomie. Par contre quand le conseil d'administration de l'ARACT Aquitaine demande à l'équipe technique d'expérimenter et d'intervenir sur des questions de stress au travail ces partenaires sociaux nous montrent qu'ils peuvent se rapprocher de l'ergonomie. Nous avons repéré également les politiques publiques (loi sur la réduction du temps de travail) : force centrifuge. En revanche lorsque les directives nouvelles du ministère du travail parlent de stress au travail nous serions plutôt sur des forces centripètes. Le réseau ANACT produit également les mêmes effets c'est bien sûr dans la force centripète la fonction de capitalisation et de confrontation avec par exemple le département santé travail ; mais le réseau ANACT c'est aussi des diversités de toutes ces associations régionales qui rend plus difficile la cohérence ce qui pourrait être une force centrifuge.

Le fait de programmer notre activité a des effets paradoxaux la programmation s'inscrit dans une durée. C'est difficile de prévoir mais en même temps quand la prévision est bien

faite cela devient une force centripète. Lorsqu'on a réussi à intégrer dans la programmation les questions que l'ergonomie sait traiter nous nous rapprochons de l'ergonomie.

Dernier point les modes d'actions, de plus en plus l'intervention n'est pas une finalité pour nous. Elle est un moyen de transfert et de diffusion, et met en jeu d'autres acteurs relais. Alors peut-être que par rapport à la prescription nous sommes moins en relation directe avec la profession mais en même temps, la diffusion fait que nous touchons un plus grand nombre de personnes et ce serait donc la force centripète qui nous diffuse de l'ergonomie.

Réguler toutes ces forces afin de les mettre en équilibre à notre avis est l'enjeu de la pérennisation de l'ergonomie au sein même de l'ARACT Aquitaine. Cela se passe au niveau du comité d'orientation de l'ARACT Aquitaine parce que dans ce comité d'orientation nous retrouvons tous les acteurs précédemment cités (partenaires sociaux, état, région, ANACT...) Vis-à-vis des partenaires sociaux, on a peut-être perçu durant ces deux jours des traces puisqu'il y a eu deux représentants des salariés du CA de l'ARACT Aquitaine et une personne qualifiée également. La présidence de ce comité assurée par François Daniellou est une garantie supplémentaire de la pérennité qui se situe bien dans le prolongement de toute cette histoire.

Et en conclusion de cette présentation, sans être euphorique dans ce premier jour de printemps, il nous semble que l'ergonomie en Aquitaine a encore de beaux jours devant elle.